



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier de l'exercice de l'année 2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné, en vertu de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ., c. C-27.1) :

QUE lors de la séance du conseil du **8 avril 2025 à 20 h**, le rapport financier du trésorier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024 seront déposés.

Donné à Très-Saint-Rédempteur, ce 3 avril 2025.

Jessica Mc Kenzie, B. Sc. Urb.
Directrice générale et greffière-trésorière